tiré le déchargement, mais il était onze heures du soir, quand on a pu découvrir le feu et l'éteindre. On estime les dégâts de 6 à 7.000 fr., dont 4.000 fr., pour avaries du bateau. Il y a assurance.

—

Dans la nuit du 2 au 3 courant, L. Gilquin, cultivateur à Fresnes, a été éveillé par les hennissements de ses chevaux qui se trouvaient attachés dans une prairie. Il se leva et s'aperçut qu'un des trois, d'une valeur de 800 fr., avait disparu. Le voleur a passé au pont du Sarteau avec l'animal, vers deux heures du matin, se dirigeant vers la Belgique.

—

La dame R... rentière à Beuvry, se croit affectée de plusieurs maladies. Rien ne saurait lui ôter cette idée de l'esprit et les médecins qui refusaient de lui signer des ordonnances ont été successivement congédiés par elle.

Mardi dernier, elle se retira chez sa fille et se mit à composer elle-même des médicaments suivant diverses formules empiriques. A la suite d'une potion elle fut prise d'atroces douleurs et manifesta tous les symptômes de l'empoisonnement.

Des prompts secours l'ont soustraite à la mort après vingt heures d'inquiétudes.

—

Voici, dit M. D..., cultivateur à Templeuve, un procédé qu'il est toujours utile de faire connaître à cette époque de l'année, pour avoir de bon beurre.

En barattant à grands coups irréguliers on n'obtient pas, dit-il, un beurre d'une saveur agréable, car l'air agit alors trop fortement et par un plus grand nombre de points de contacts sur cette graisse, et la dose d'acide butyrique formée devient plus forte.

Lorsque la batte touche au fond de la baratte, le beurre en souffre encore. La crème des vieilles vaches laitières cède plus difficilement le beurre que celle des vaches fraîches laitières, il en est de même des vaches pleines, quand le moment de mettre bas approche, un mélange de lait provenant d'une vache laitière fraîche, favorise la séparation du beurre.

Afin de séparer convenablement les parties caséeuses qui adhèrent au beurre, on ne doit ni le malaxer dans une eau calcaire ou séléniteuse.

Pour donner au beurre une couleur jaune qui soit convenable, le meilleur moyen que nous connaissons, c'est de mêler à la crème, dans la baratte, une petite quantité de jus de carotte filtré.

Etat-civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 4 juin. — Adolphe Berckmans, rue des Longues-Haies. — Jeanne Deschamps, rue de l'Hommelet, 140. — Oscar Gœthals, rue des Récollets. — Camille Lepers, au Ruchon.— Valentine Carlier, rue de Lorraine. — Georges Breger, rue de Flandre, 36. — Pauline Vandeveldo, rue St-Maurice. — Madeleine Malard, rue du Hâvre, 9.— Lucie Gilles, rue de l'Epeule.—Léon Catoire, rue Vaucanson, 3.— Anna Dubar, au Pile.— Léontine Plouvier, rue St-Etienne. — Charles Poupaert, rue des Longues-Haies. — Emile Praxel, rue des Longues-Haies, 153. — Hortense Mespreuve, rue des Fossés. — Maria Vanherzele, rue d'Alma.—Marguerite Agache, rue des Longues-Haies, 48.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 4 juin. — Catherine Legrand, 46 ans, ménagère, rue de Lannoy.— Emile Pol, 3 ans, rue de la Barbe d'or. — Hector Frère, 29 ans, menuisier, rue de l'Epeule, 68.— Angèle Houtekins, 1 mois, aux 3 Ponts.— Jeanne Porta, 1 an, rue St-Joseph. — François Helbois, 33 ans, chauffeur, rue de l'Ouest. — Désiré Demarque, 60 ans, tisserand, au chemin de la Maquellerie. — Georges Deroo, 3 ans, rue St-Jean. — Angèle Cateeuw, 73 ans, Hôtel-Dieu.—Auguste Bontinck, 6 ans, rue des Vélocipèdes. — Charles Campagne, 5 mois, rue d'Alma, 62.

MARIAGES du 4 juin. — Maurice Thiempont, 31 ans, débourreur, et Anna Philippaerts, 30 ans, soigneuse. — Henri Berckmans, 19 ans, tisserand, et Marie Vanremoortère, 19 ans, tisserande. — Adolphe Duponchel, 28 ans, tisserand, et Ursule Dendievel, 27 ans, soigneuse. — Victor Philippart, 28 ans, employé de commerce, et Sidonie Nièce, 19 ans, ménagère. — Eugène Bellet, 23 ans, employé de commerce, et Valentine Thiesset, 21 ans, sans profession.—Eloi Denil, 26 ans, employé d'octroi, et Virgine Dujardin, 34 ans, journalière.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Un **obit solennel anniversaire** sera célébré en l'église paroissiale de Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 7 juin 1877, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Eugénie-Flavie-Marie ERNOULT, décédée à Roubaix, le 1er juin 1876, dans sa 43e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

FÉDÉRATION COLOMBOPHILE ROUBAISIENNE. — CONCOURS DE PARIS, DIMANCHE 3 JUIN. — 357 PIGEONS, LACHER A 9 HEURES.

1er Blomart, (poule) 11 h. 20, Petit Voyageur. — 2e Varrasse, (poule) 11 h. 20 1/4, La Fontaine. —3e Vandeboosse, (poule) 11 h. 20 3/4, La Colombe. — 4e Parsy, (poule) 11 h. 20 3/4, St-Luc. — 5e Guilmain, (poule) 11 h. 21 1/2, Les Intrépides. — 6e Steineick, 11 h. 22 1/4, Franc Voyageur. — 7e Farvaque (poule) 11 h. 22 1/4, L'Aigle. — 8e Farvaque (poule) 11 h. 22 1/4, L'Aigle. — 9e Mordack (poule) 11 h. 22 3/4, L'union fait la force. — 10 Delplanque (poule) 11 h. 24, La Concorde. — 11e Deschamps (poule) 11 h. 24 3/4, Pigeons Polonais. — 12e Lahousse 11 h 25 1/2, La Pommé. — 13e Desbonnet (poule) 11 h. 25 3/4, Petite Hirondelle. — 14e Lotense (poule) 11 h. 26, Nouveaux Amateurs. — 15e Meulmizère 11 h. 26 1/2, Les Intrépides . — 16e Guilmain (poule) 11 h. 27, Les Intrépides. — 17e Lefebvre 11 h. 27 1/4, St-Luc. — 18e Farvaque (poule) 11 h. 27 1/4, L'Aigle. — 19e Coppens 11 h. 28, Franc du Pile. — 20e Machou 11 h. 28 1/4, St-Luc. — 21e Godyne (poule) 11 h. 28 1/2, Pigeon Jabote. — 22e Willems 11 h. 28 1/2, L'union fait la force. — 23e Dutorest 11 h. 29, Voltigeur. — 24e Parsy (poule) 11 h. 29 3/4, St-Luc. — 25e Teillier (poule) 11 h. 29 3/4, Jeunes Amateurs. — 26e Desrousseaux, 11 h. 30, L'union fait la force. — 27e Desrousseaux, 11 h. 30, L'union fait la force. — 28e Cattel 11 h. 30, La Colombe. — 29e Cattel 11 h. 30, La Colombe. — 30e Dhalluin 11 h. 30 1/4 St-Luc. — 31e Mathon, (poule) 11 h. 31, La Rapide. — 32e Blomart (poule) 11 h. 31, Petit Voyageur. — 33e Leclercq 11 h. 31 1/4, La Colombe. — 34 Wromain, (poule) 11 h. 31 1/2, La Pomme. — 35e Bulteau (poule) 11 h. 3/4, Franc Voyageur. — 36e Desrousseaux, 11 h. 32, L'union fait la force.

POULES APRÈS LE CONCOURS.

Guillemain 11 h. 32 1/4, Les Intrépides. — Meulmizère 11 h. 33 1/2, Les Intrépides. — Dumon 11 h. 33 1/2, La Concorde. — Bulcaen 11 h. 33 3/4, Franc Voyageur.

LETTRES MONTUAIRES ET D'OBIT. — *Imprimerie Alfred Reboux.* — Avis gratuit dans les deux éditions du *Journal de Roubaix*, dans la *Gazette de Tourcoing* (journal quotidien.)

AVERTISSEMENTS MÉTÉOROLOGIQUES
(*Dépêche de l'Observatoire de Paris*)

Paris, 6 juin, 1 heure soir. —Hauteur du baromètre : Brest, 763 ; Lorient, Dunkerque, Cette, 765 ; Bordeaux, 768. Dépression d'Angleterre se comble sur place. Hausse générale du baromètre. Le temps s'améliore et la température va se relever.

Faits Divers

— Avant son départ de Compiègne, le maréchal de Mac-Mahon a fait remettre au maire de la ville 1,000 francs pour les pauvres.

— On annonce le décès, à Paris, de Mlle Marie Laurentie, fille de l'ancien directeur de l'*Union*.

— Parmi les curiosités qui figureront à l'Exposition universelle de 1878, on cite une série de numéros d'un journal américain, le *Harfort Daily Courant*, tous imprimés sur du papier fait avec des rognures d'ivoire.

Dans les fabriques où l'on travaille l'ivoire, il se fait beaucoup de rognures, et jusqu'à présent elles avaient été considérées comme sans valeur; mais comme ces rognures contiennent beaucoup de fibres, on a pu essayer d'en faire du papier.

—On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« On a parlé d'une femme du demi-monde qui se serait tiré au bois de Boulogne un coup de revolver dans la région du cœur. Bien qu'en effet la mort de cette personne, dont le nom est maintenant connu, ait été occasionnée par une arme à feu, il n'est pas cependant prouvé qu'il y ait eu suicide et une enquête est ouverte.»

— Hier matin, à cinq heures, un grand incendie s'est déclaré dans l'important tissage mécanique de velours de MM. Coquet et Boulant à Amiens. En peu d'instants, ce bel établissement, reconstruit avec toute la prévoyance possible, après avoir été incendié déjà en 1869, était la proie des flammes. A l'heure actuelle, des morceaux de ferraille tordue représentent les magnifiques métiers que le maréchal de Mac-Mahon admirait, lors de sa visite en 1874.

Ce tissage contenait 250 métiers. Les pertes s'élèvent à 350,000 fr. environ.

M. Coquet, un des deux chefs de cette maison, est président de la section de l'industrie cotonnière, chargée de demander la révision des traités de commerce avec l'Angleterre, au nom du département.

— Un épouvantable accident est arrivé le 4, dans la nuit, à la gare des Aubrais près Orléans. Le train qui se dirige sur Paris était sous la gare. Il était deux heure et demie du matin. Le père Goffinet de la Compagnie de Jésus, missionnaire à Calcutta, arrivé directement des Indes et se rendant à Paris où demeure sa nièce, était descendu pendant l'arrêt du train. Quand il voulut remonter dans son compartiment il prit au plus court. Une locomotive s'avançait alors sans qu'il la vit. Il fut tamponné en pleine poitrine, renversé sur les rails et la locomotive, poursuivant son trajet, lui broya la jambe gauche, le pied droit et l'avant-bras droit, on s'empressa de le relever, malheureusement la gare des Aubrais est éloignée d'Orléans et l'on a trouvé rien de ce qui est nécessaire pour panser un blessé. Le père Goffinet fut placé sur un brancard, on le transporta à l'hospice d'Orléans, où il arriva à 4 heures perdant son sang et éprouvant d'horribles douleurs. C'est à neuf heures du matin seulement que M. le docteur Brechenier commença l'amputation de la cuisse gauche et de l'avant-bras droit. Comme le chirurgien, malgré l'habileté qu'il a déployée, s'excusait, vu la gravité des fractures qui a obligé à laisser le malade sur son lit, de ne pouvoir achever l'opération aussi vite qu'il l'eut désiré. « Je suis destiné à souffrir et résigner à supporter tout ce que le bon Dieu m'envoie, » répondit le missionnaire. Et de fait, le P. Goffinet a supporté avec un véritable héroïsme la double et douloureuse amputation des deux membres. Tout espoir de le sauver n'est pas perdu. Le P. Goffinet est âgé de cinquante-six ans. Il revenait des Indes où il a passé douze années comme missionnaire.

— Les incendies se multiplient : dimanche, le feu a éclaté à Bordeaux dans l'établissement de pilerie mécanique de M. Daniau, rue Marengo, 9, 11 et 13.

Les pertes sont énormes. M. Daniau, dont l'industrie est absolument anéantie, a perdu 600,000 francs de laines, 10,000 de bois de campêche, 30,000 d'indigos, 30,000 de drogueries diverses ; plus 150,000 francs tant en immeubles qu'en matériel.

M. Cesoat, rue Marengo, 15, a perdu 80,000 fr. en marchandises et 10,000 fr. en immeubles, et M. Manés, docteur-médecin, 25,000 francs.

Le même jour, la minoterie de Montaigu, située sur la rive droite de l'Orne (Calvados) a été détruite par un incendie. Une grande quantité de blés et de farines a été la proie des flammes.

Les pertes s'élèvent à près de 150,000fr.

— ASSASSINAT AU PÉTROLE. — Un crime horrible vient d'être commis à Grosrederching, près de Sarreguemines.

Le nommé R.... charretier, rentrait paisiblement chez lui en fumant sa pipe et chantant un refrain joyeux, lorsqu'un individu qui lui en voulait, lui jeta subitement au visage le contenu d'une bouteille qu'il avait à la main, puis, tandis que sa victime se roulait à terre en poussant des cris épouvantables, mit le feu au liquide, qui n'était autre que du pétrole.

Le pauvre charretier se tordait de douleur, dit la *Liberté*, mais cela ne désarma pas son impitoyable bourreau, qui versa à deux autres reprises du pétrole sur la figure de sa victime et y mit le feu chaque fois.

Des voisins, attirés par les gémissements du blessé, le trouvèrent dans un état lamentable. La face était tout à fait carbonisée; les yeux n'étaient plus que deux trous noirs, et toutes les dents étaient déchaussées.

On transporta R,..., chez lui et des soins lui furent prodigués; mais le malheureux charretier n'en reviendra pas.

LES MENUS BOURGEOIS

6 JUIN.

Potage aux choux-fleurs.
Rougets au gratin.
CERVELLES EN MARINADE.
Caneton rôti.
Salade.

CERVELLES EN MARINADE. — Ce plat doit se préparer à l'avance, c'est-à-dire une ou deux heures avant le dîner.

Il faut délayer à l'eau chaude de la farine bien tamisée, ajouter du beurre fondu et composer ainsi une pâte de l'épaisseur d'une crême froide. Mélanger enfin un bon verre de cognac et laisser reposer.

Cuire les cervelles à l'eau bouillante, les couper à morceaux quand elles sont refroidies.

Au moment de servir, battre des œufs en neige, les mêler à la marinade, passer les morceaux de cervelle dans la marinade et les frire à la graisse très chaude. Servir soit avec une sauce tomate soit avec une sauce brune.

Logogriphe

Monté sur mes sept pieds, va me chercher, [lecteur.
Je suis fort, je suis laid, mais je ne fais pas [peur;
On cite avec raison ma grande complai- [sance.
On trouve en moi beaucoup de patience;
Supportant aisément la soif et les chaleurs.
Je suis d'un grand secours pour certains voya- [geurs.

Veux-tu décomposer mon être
Et mettre ma tête à l'écart,
Tu trouveras un lieu champêtre
Où nature paraît sans art ;
Des éléments le plus perfide,
Je fais voir le nom de l'enfant
Qui, d'après l'Ancien-Testament,
Fut maudit d'un père rigide.

Le mot de l'énigme d'hier, est : *Verre*.

Nouvelles du soir

Paris, 6 juin 1877.

L'extrême gauche de la Chambre des députés s'est réunie hier, de deux à cinq heures, chez M. Louis Blanc.

Les sénateurs de l'Union républicaine ont aussi tenu séance chez M. Victor Hugo.

Jeudi prochain les sénateurs des différents groupes républicains se réuniront chez M. Emmanuel Arago, président de la gauche républicaine.

L'*Evénement* dit : « M. Jules Simon assistera à cette réunion comme il a assisté à la dernière, aussi pouvons-nous démentir cette information absolument erronée d'un journal qui prétend que M. Jules Simon a été jusqu'ici soigneusement tenu à l'écart des délibérations des comités républicains. »

M. Gambetta a convoqué pour le mardi 12 juin, à deux heures, au palais bourbon, la Commission du budget.

—

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

« M. Bonnet-Duverdier est prévenu d'avoir proféré publiquement les paroles suivantes; contenant offenses envers le président de la République :

« Le maréchal imbécile sera bientôt » traduit à la barre du peuple pour expier son crime... Nous sommes gouvernés par des soudards, des robes » noires, des traîneurs de sabres.... Le » maréchal voudra peut-être essayer » de tirer sa loyale épée contre la démocratie... Le maréchal ramolli... » mais le fourreau est vide. Il a laissé » l'épée à Sedan, le lâche ; il n'a pas » capitulé, mais il s'est laissé glisser de » son cheval, pour faire croire qu'il » était blessé... Rochefort a promis » 10,000 francs au médecin qui prouverait qu'il a été blessé... »

« Les manœuvres du ministère nous » ramèneront les prussiens ; mais nous » ne combattrons pas sous des généraux incapables. Le patriotisme ne » va pas jusqu'à se faire tuer pour ces » gens-là... Il faudra commencer par » exécuter Mac-Mahon et son gouvernement, et après cela, nous nous arrangerons avec l'ennemi... »

« Tous les moyens sont bons ; luttons « d'abord avec les urnes... puis il y a le « moyen légal que vous connaissez.

« Après son arrestation, M. Bonnet-Duverdier avait demandé à M. le juge d'instruction, sa mise en liberté sous caution. Cette demande avait été repoussée. M. Bonnet-Duverdier avait formé, hier lundi, opposition à l'ordonnance qui avait rejeté sa demande.

« L'affaire a été portée aujourd'hui devant la chambre des mises en accusation de la Cour d'appel. La cour a confirmé l'ordonnance rendue par M. Guillot.

» M. Bonnet-Duverdier sera donc maintenu en état d'arrestation jusqu'à sa comparution de vendredi, devant le tribunal correctionnel.

» A propos de cette arrestation, un journal insinue, ce matin, qu'elle ne serait pas due à l'initiative du parquet, mais bien à des influences supérieures.

» L'arrestation de M. Bonnet-Duverdier, n'est due ni à l'initiative du parquet ni à des influences supérieures. Voici, en effet, dans quelles circonstances elle a eu lieu :

» M. le juge d'instruction Guillot, s'étant transporté, vendredi, à Saint-Denis, pour recueillir plus promptement des renseignements sur l'affaire, a pensé, d'après les constatations qu'il faisait sur les lieux, qu'il importait de mettre M. Bonnet-Duverdier en état d'arrestation. Il a alors, à Saint-Denis même, signé un mandat d'amener, qu'il a remis au commissaire de police qui l'accompagnait, M. Clément.

» On voit donc que l'arrestation n'est due à aucune influence. Cette mesure a été prise par le magistrat instructeur, d'après les renseignements qu'il avait recueillis.»

Les numéros du *Peuple* et de l'*Egalité* de Marseille, qui contenaient le compte-rendu du procès de l'*Egalité* ont été saisis hier soir.

—

On lit dans *Paris-Journal* :

« D'après les nouvelles que nous recevons, sur plusieurs points de la province ; les préfets auraient déjà eu l'occasion de saisir des distributions faites par la *ligne de l'enseignement*, qui, au lieu de propager des ouvrages d'étude et d'histoire, se livrerait à la propagande des publications radicales. »

La préfecture de police a interdit la conférence que M. Naquet, député, devait faire, hier soir, à la salle des conférences du boulevard des Capucines, sur ce sujet : « Darwin et l'origine des espèces. »

Les spectateurs qui avaient déjà presque rempli la salle ont été invités à se retirer.

Le *Soleil* se défend d'être l'organe des princes d'Orléans :

« Aujourd'hui, plus que jamais, dit-il, en présence de la crise qui se prépare et de graves résolutions que chacun peut avoir à prendre, nous tenons essentielleme à ce que le public ne se méprennent pas sur la situation de notre journal, et ne fasse pas retomber sur d'augustes personnages, qui n'ont rien à y voir, la responsabilité de nos opinions et de nos actes.

» Si le *Soleil* était l'organe des princes d'Orléans, il n'aurait pas à s'en cacher.

» Mais le *Soleil* n'est pas l'organe des princes d'Orléans.

» Il n'est pas leur organe officiel;
» Il n'est pas leur organe officieux;
» Ils n'en sont ni propriétaires;
» Ni actionnaires;
» Ni inspirateurs;

» En un mot, ils n'y sont ni mêlés ni intéressés à un degré quelconque, sous quelque forme que ce soit. »

—

Petite bourse du boulevard :
3 0/0 69,37 40.
Emprunt 104.20 22 1/2 25.
Egypte 6 % 184.37 185.62.
Banque ottomane 328.75, 332.50.
Italien 68,25, 15, 30.
Florins 58. 5/8.

DÉPÊCHES TELEGRAPHIQUES

Constantinople, 5 juin, 8 h. 35 soir.

Une lettre pastorale du patriarche œcuménique recommande aux membres de la communauté orthodoxe d'être fidèles au Sultan et de soutenir le gouvernement dans la lutte engagée pour l'honneur et l'indépendance de la patrie commune.

Un télégramme de Suleiman Pacha, en date d'hier, annonce que ses troupes parties de Gatcho se sont emparées de plusieurs positions occupées par les Monténégrins et notamment d'importants ouvrages autour de Kristadhe après un combat acharné.

Les Monténégrins au nombre de 6,000 ont été mis en pleine déroute et ont éprouvé des pertes considérables.

Ali Saib Pacha, commandant à Scutari télégraphie qu'il s'est emparé également de plusieurs positions aux Monténégrins.

Le bombardement de Giurgevo continue.

Roustchouk, 5 juin.

Toute la population mâle de la ville, et 600 soldats travaillent à déplacer la voie ferrée.

Les forts canonnent les navires ancrés à Giurgewo, pour les couler.

Bucharest, 5 juin.

Il est inexacte que les Russes aient l'intention de prendre en mains l'exploitation exclusive des chemins de fer roumains. Au quartier général russe, au contraire, on fait grand éloge de l'activité déployée par le directeur français des chemins de fer, M. Guilloux qui, avec un matériel restreint et sur une seule ligne à une seule voie, suffit aux besoins de l'armée et a rétabli rapidement la circulation interrompue par les inondations,

Cettinge, 5 juin.

Un combat sanglant s'est engagé, ce matin, à Maljat, près de Spuz.

Les Turcs ont été repoussés jusqu'à Kukosenjak, avec une perte de 5,000 hommes. Les pertes des Monténégrins ne sont pas encore connues. Le combat continue.

Bucharest, 5 juin.

On a tiré ce matin de Routschouk sur Giurgewo qui n'a pas répondu.

Il est question de proclamer l'état de siége dans plusieurs villes roumaines du littoral du Danube.

—

Marseille, 5 juin 1877.

Le procès intenté au journal l'*Egalité*, prévenu du délit d'offenses envers le maréchal Mac-Mahon pour publication d'une lettre de M. Alfred Naquet, est venu aujourd'hui devant le tribunal correctionnel.

M. Barué, président du Conseil général des Bouches-du-Rhône, a défendu l'*Egalité*.

Après le requisitoire du ministère public, M. Barué a pris la parole et a insisté sur l'appréciation des incidents politiques du 16 mai.

Rappelé 3 fois à la question par le président du tribunal M. Barué a interrompu sa plaidoirie en déclarant que le terrain politique lui étant interdit, il préférait cesser de parler. Le tribunal a renvoyé à jeudi le prononcé du jugement.

Bruxelles, 5 juin.

Chambre des représentants. — M. Frère Orban regrette que l'on ait laissé dégénérer le cinquantième anniversaire de l'Episcopat du Pape en une manifestation en faveur du Pape-Roi. Il blâme les articles des journaux, l'adresse des étudiants de Louvain et la réponse du nonce du Saint-Siége aux anciens zouaves pontificaux.

Le gouvernement répond que le nonce désavoue le discours qui lui a été attribué. Le gouvernement désavoue également les manifestations et tout ce qui pourrait compromettre les institutions belges.

La Chambre vote ensuite à l'unanimité un ordre du jour prenant acte des explications du gouvernement.

Bruxelles, 5 juin.

La ligue des Gueux et les Etudiants ont remis à la légation d'Italie une adresse de sympathie.

Une grande animation règne devant la légation italienne, devant la Chambre et dans les rues voisines.

Londres, 5 juin, 9 h. 25 soir.

Une dépêche annonce que lord Derby, dès le 16 mai, a rendu compte que M. de Lesseps avait, le 10 de ce mois, proposé un projet de neutralisation du canal de Suez, moyennant une convention internationale. Le cabinet anglais a examiné ce projet, mais il a reconnu des difficultés pratiques ne permettant pas de le soumettre à l'acceptation de la Porte et des puissances. Néanmoins, ajoute le noble lord, considérant l'importance qu'il y a à maintenir la libre navigation du canal, nous avons informé M. de Lesseps que l'Angleterre a notifié à la Russie que toute tentative tendant à bloquer ou à entraver la navigation du canal serait considérée comme une menace pour l'Inde et serait incompatible avec le maintien de la neutralité de l'Angleterre.

Cette notification a été communiquée à la Porte et au khédive.

L'Angleterre entend que les belligérants s'abstiennent aussi de tout acte pouvant amener une entrave à la navigation du canal.

L'Angleterre est bien décidée à empêcher que le canal devienne le théâtre de combats ou d'autres opérations de guerre

Elle pense que si le canal est menacé, la France et les autres puissances mettront empêchement comme l'Angleterre.

Londres, 6 juin.

Chambre des Communes. — Répondant à une observation de M. Whalley, M. Bourke dit que le Gouvernement n'a pas demandé et par conséquent n'a pas reçu de communications concernant l'opinion des Gouvernements étrangers relativement à la réponse de lord Derby à la circulaire russe.

Répondant à une question de M. Gourley, M. Bourke dit qu'il n'a rien à ajouter à sa première réponse concernant le désir que le gouvernement anglais a d'obtenir du gouvernement russe l'assurance que les croiseurs russes n'intercepteront pas le canal de Suez.

M. Bourke ajoute que les documents présentés, ce matin, à la Chambre, contiennent toutes les informations que le gouvernement possède sur ce point.

Il dit en outre que le gouvernement russe a rendu, hier, un ukase qui prescrit des règles touchant l'observation de la déclaration maritime de Paris concernant les sujets étrangers et qu'il a l'intention d'étendre cette déclaration aux Etats-Unis et à l'Espagne.

M. Gourley veut présenter une demande d'ajournement de la Chambre; mais le speaker lui ayant fait remarquer l'inconvénient au milieu des applaudissements, il y renonce. M. Jenkins propose l'ajournement au milieu des cris : Non ! Non ! M. Jenkins déclare qu'il désirerait des renseignements plus satisfaisants et dit que l'Angleterre a eu tort de repousser la proposition de M. de Lesseps tendant à ouvrir le canal à tous les navires. Il attaque aussi le gouvernement en faisant ressortir le caractère arrogant des prétentions de l'Angleterre, qui attirent à cette puissance le blâme du monde entier.

M. Whalley appuie la proposition. MM. Wolff, Mac Sver, conservateurs et MM. Smith et Waitbread, libéraux, critiquent les observations de M. Jenkins, qu'ils trouvent inopportunes, vu que le gouvernement n'a pas été prévenu à ce sujet.

M. Jenkins retire sa proposition. M. Gourley, annonce qu'il appellera prochainement l'attention de la Chambre sur cette affaire qui lui avait échappé.

M. Egerton, répondant à M. Pease, dit qu'il n'est pas vrai que la mutinerie a éclaté à bord de l'*Alexandra*, et qu'il y a eu simplement un cas d'insubordination.

Bucharest, 5 juin.

Un riche Grec, habitant le district de Dorohoni, ayant fait maltraiter par ses gens plusieurs Israélites dont il voulait obtenir la réalisation d'une emphythéose. Le gouvernement roumain a ordonné au préfet et au procureur général de Jassy de se rendre sur les lieux pour protéger les droits israélites.

Saint-Sébastien, 5 juin.

Une réunion des principaux contribuables a décidé de refuser les ressources nécessaires pour le rachat du contingent.

La municipalité a présenté sa démission au gouvernement, qui a refusé de l'accepter.

Les nouvelles de Biscaye constatent une grande inquiétude causée par l'arrestation de plusieurs membres de la junte forale.

Berlin, 5 juin.

L'empereur d'Allemagne, accompagné du prince Impérial et du prince Albert, est parti pour Liegnitz, où il doit assister à la fête de régiment des grenadiers du Roi. Le départ de l'Empereur pour Ems est définitivement fixé au 14 juin, à 9 h. 45 du soir.

Darmstadt, 5 juin.

La *Gazette de Darmstadt* annonce que l'état du grand-duc de Hesse a empiré depuis hier.

Le prince est alité par suite d'un état de faiblesse extraordinaire.

Rome, 5 juin.

Le Pape a reçu aujourd'hui de nombreuses députations italiennes et étrangères parmi lesquelles une députation du diocèse de la Rochelle qui lui a présenté plusieurs riches cadeaux.

Aucun discours n'a été prononcé.

La santé de M. Mancini s'est beaucoup améliorée.

La Chambre discute le budget des travaux publics.

Madrid, 5 juin.

Congrès. — Les quatre premiers articles du budget sont approuvés. Une proposition tendant à accorder le droit électoral aux femmes est repoussée.

DERNIÈRE HEURE

Paris, mercredi 6 juin, 12 h. 40 m.

Le Prince impérial a adressé à M. Rouher une lettre disant que la situation est telle, qu'il y a nécessité pour tous les impérialistes de soutenir le pouvoir du Maréchal jusqu'en 1880.

L'entente entre M. Gambetta et M. Thiers est complète.

Rome, mercredi 6 juin.

Des manifestations soudoyées contre les pèlerins ont été dispersées par les carabiniers.

Berlin, mercredi 6 juin.

M. Odo Russell a eu une entrevue à Kissingen avec M. de Bismark.

COMMERCE

Circulaire de M. Paul Pierrard, courtier.
Londres, 5 juin 1877.

Pendant la 4me semaine d'enchères de laines coloniales, le choix des bonnes laines pour le peigne a été très-limité dans des catalogues peu importants ; et les cours ont marqué une tendance sensible à la hausse.

Sous l'influence des nouvelles d'une certaine activité dans plusieurs centres industriels, en France, et de l'arrivée de nombreux acheteurs français, la 5me semaine recommence avec un grand entrain.

Les mises à prix se font sans hésitation et les adjudications établissent une amélioration de 1/2 denier et parfois 1 denier sur les cotes du début.

Cette hausse est particulièrement sensible sur les laints d'Australie, qui atteignent souvent les cours de la clôture de Mars. Les laines croisées et les « half-bred » obtiennent également cette faveur et sont de plus en plus recherchées pour la fabrique de Roubaix.

Les anglais sont plus actifs, mais ils n'achètent pas autant que d'habitude à cette saison.

Quoique l'Alsace, l'Allemagne et la Belgique soient assez réservées, l'exportation enlève chaque jour des quantités importantes, principalement pour la France.

Jusqu'à ce jour on a offert :
149.196 b. d'Australie et
12.534 » du Cap de B.-Espérance.

Ensemb. 161.730 balles.

Il reste encore à présenter :
24.516 b. Sydney,
42.186 » P. Philippe.
3.368 » Van Diémen.
15.516 » Adélaïde.
2.492 » Swan River.
40.540 » Nouvelle-Zélande.

128.618 b. d'Australie et
17.367 » du Cap de B.-Espérance.

Ensemble 145.985 b. de laines des Colonies, dont il faut déduire
16.000 b. réexpédiées (soit 12,000 b. Autralie et 4.000 b. Cap.)

Laissant 129.985 balles et probablement environ 38.000 » anciennes existences.

Total 167.985 balles laines coloniales.

Cours du change à la Bourse de ce jour.

Paris, courts jours	25.15 à 20
» trois mois	25.30 à 35
Belgique	25.35 à 37 1/2
Du 1 juin.	
Paris, courts jours	25.15 à 17
» trois mois	25.30 à 35
Belgique	25.35 à 37 1/2

BULLETIN FINANCIER

On nous écrit de Paris, le 6 juin 1877 :

La liquidation de fin de mois a eu pour effet de retrécir le marché de telle sorte qu'on n'y rencontre plus ni acheteurs ni vendeurs; des acheteurs, on ne saurait le dire, car l'argent est abondant et à bon marché; mais pour acheter et faire monter les prix, ce qui est la visée naturelle des acheteurs, il faut trouver une contre-partie, et cette contre-partie ne se trouve pas en ce moment, les vendeurs ne voulant pas se mettre à découvert.

Les nouvelles sont assez insignifiantes ce matin.

Le 3 0/0 débute à 69.17 et monte à 67.30, après avoir fléchi à 69.20.

Le 5 0/0 a fait 104.30 et 104.25.

Les recettes générales ont acheté 13,280 fr. de rentes 3 0/0 et 27,800 de 5 0/0.

Le 5 0/0 Italien a monté d'un coup à 68 à terme et 68.20 au comptant.

Du reste, toutes les valeurs internationales sont en hausse, c'est la caractéristique de la Bourse du jour.

Ainsi les Lombards ont atteint le cours de 160, tandis que les autrichiens se maintenaient à 460.

C'est parce que la rente autrichienne 4 0/0 en or ne peut fournir aux marchés allemands les ressources dont ils ont besoin et que l'on compte sur ces valeurs plus activement négociées sur notre place.

Aussi inviterons-nous de nouveau nos lecteurs à se reporter à l'article très-complet publié par le journal *la Bourse*, sur les finances de la Roumanie, qui leur montrera à quel point la société RR autrichienne des chemins de fer de l'Etat est engagée dans ses affaires.

On cote les Russes 1870, 82,65 0/0, Turc, 8,20, l'Extérieure espagnole 10 3/16.

Les Consolidés accusent 3/8 de hausse.

PARIS, 6 juin. — Dépêche de 2 heures

Colza courant	90 »»	4 derniers	60 50
Juillet	91 »»	Suc. 88° d., 10/13	33 40
Juillet-août	91 »»	» 7/9 disp.	79 60
4 derniers	91 »»	» bl. n° 3 cour.	82 40
Lin courant	76 25	Livr. 4 d'octobre	82 25
4 derniers	77 25	Farines 8 m., c.	66 25
Juillet-août	76 75	4 derniers	67 50
Spiritueux cour.	59 »»	Juillet-août	68 »»
Juillet-août	60 »»	Marque Darblay	72 »»